Ville de Neuchâtel
50 ANS
Vivre la ville!
Mercredi 23.05.18 | 51e année | No 15
Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Anne-Françoise Loup

Le casse-tête (para)scolaire

Les journées s'allongent et se réchauffent, il n'y a plus de doute, les vacances d'été se rapprochent à grands pas. Pour les centres scolaires et les structures parascolaires de la Ville, ces agréables prémices estivales prennent par contre l'allure d'un épouvantable puzzle à plusieurs milliers de pièces dont certaines peinent à s'emboîter, comme c'est le cas pour la prochaine rentrée scolaire.

Prenez 3'000 élèves répartis dans les 12 collèges et 7 structures parascolaires de la Ville, ajoutez les nombreux départs et arrivées, mélangez le tout et appliquez l'indice d'encadrement prévu par le Canton, c'est-à-dire le nombre d'élèves moyen par classe, et vous obtenez un véritable casse-tête. Malgré d'intenses réflexions et la recherche de solutions conciliatrices, la résolution de celui-ci oblige les directions à devoir déplacer certains élèves afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage. Pour la prochaine rentrée scolaire, nous avons malheureusement dû annoncer à un nombre de parents plus important que d'habitude le déplacement de leur(s) enfant(s). Ces déplacements ont bien entendu des incidences directes sur l'accueil des élèves dans les structures parascolaires.

Malgré un renforcement non négligeable des places à disposition dans les structures parascolaires (90 places en tout), celui-ci ne suffira vraisemblablement pas à couvrir toutes les demandes des parents qui cherchent à concilier vie professionnelle et vie privée. Nous allons continuer nos efforts afin de permettre de résoudre ce casse-tête de la meilleure manière qui soit pour l'ensemble des personnes et institutions concernées.

Directrice de l'Education

La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin et Leïla Rölli, initiatrice du mouvement «Papaille» n'ont pas hésité à se passer de paille pour siroter leur frappé. • **Photo: Stefano Iori**

A bas les pailles plastiques!

Les autorités de la Ville de Neuchâtel ont décidé de bannir les pailles jetables en plastique des établissements publics d'ici la fin 2018. Cette décision est le fruit d'une réflexion menée en partenariat avec l'association En vert et contre tout, qui milite pour le développement durable, et avec le soutien de GastroNeuchâtel.

«La paille est un symbole du tout jetable. Elle nécessite une quantité importante d'énergie grise pour n'être utilisée que 10 minutes, et figure parmi les objets les plus souvent retrouvés sur les rivages», détaille Leïla Rölli. La fondatrice de l'association En vert et contre tout est à l'origine de l'opération «Papaille», qui vise à tirer un trait sur les pailles en plastique à travers la Suisse romande.

A Neuchâtel, une quinzaine d'établissements publics tels que le Charlot, l'Univers, Okapi Coffee ou encore le club Dowtown K ont décidé de tester des options plus durables. Il s'agit de pailles réutilisables ou biodégradables, en bambou, en inox, à base d'amidon de maïs ou pas de paille du tout. «Cette démarche en faveur de l'environnement est simple, économique et permet à tout un chacun de faire un petit geste au quotidien», a indiqué Leïla Rölli.

Une première en Suisse

Les résultats encourageants de cette action ont déterminé la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin à faire un pas de plus en adoptant un arrêté pour interdire les pailles en plastique dans les établissements publics du territoire communal. L'arrêté devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2019. «Neuchâtel deviendra la première ville de Suisse à bannir les pailles jetables en plastique des cafés et restaurants. Cela ne résoudra pas tout, mais contribuera à la lutte contre la surconsommation de plastique et le littering», a expliqué la directrice des Infrastructures. L'interdiction est assortie d'une campagne de sensibilisation. Les établissements publics de la ville peuvent se faire livrer gratuitement, sur demande, un kit de 400 pailles compostables ainsi que des affiches et autocollants de sensibilisation. A commander sur www.neuchatelville.ch/papaille

3
Des animations et des bonnes affaires à foison: la Quinzaine commerciale s'ouvre samedi à Neuchâtel.

9
Une balade interactive pour découvrir Neuchâtel à la Belle époque, sur les traces d'un mystérieux fantôme.

16
Bravo les Rouge et noir! Retour en images sur la fête de promotion de Neuchâtel Xamax dimanche à la Maladière.

Publicité

Céline HOUSSIN CHAZEAU, Homéopathe dipl.

Vous propose différentes dates de cours :

- Lundi 28 mai 2018: **Aromathérapie:** Utiliser les huiles essentielles sans danger dans le cadre familial
- Mardi 5 juin 2018: **Nutrition / micronutrition:** l'impact de l'alimentation moderne sur notre santé, déjouer les pièges pour rester en bonne santé
- Lundi 11 juin 2018: **Homéopathie:** constitution d'une trousse d'urgence – remèdes associés

Horaires et lieu des cours : 19h30 – Av. du Premier-Mars 18 – 2000 NEUCHÂTEL / Tarif: 30 CHF, support de cours inclus.

Renseignements et inscriptions: Céline HOUSSIN-CHAZEAU, Homéopathie, Micronutrition, Aromathérapie
Av. du Premier-Mars 18 – 2000 NEUCHÂTEL – Tél. 079 708 94 71 – mail: chazeaudc@net2000.ch

Grand Conseil

Réception et cortège pour le président

Mardi 29 mai aura lieu l'élection du nouveau président du Grand Conseil neuchâtelois, qui sera selon toute vraisemblance François Konrad, député du mouvement solidaritéS. La coutume veut que sa commune de domicile organise une réception en son honneur. Les autorités de la Ville de Neuchâtel convient ainsi la population à participer au cortège, qui partira du Château à 17h15, ainsi qu'à la cérémonie officielle qui suivra.

Autorités et invités défileront au centre-ville, emmenés par un peloton de gendarmerie, le showband Les Armourins et le porte-bannière de la République. Le cortège rejoindra le Temple du Bas, où aura lieu dès 18h la cérémonie officielle.

S'exprimeront à cette occasion le président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni, le président du Conseil d'Etat neuchâtelois, Laurent Favre, le président du groupe PopVertSol au Grand Conseil, Fabien Fivaz, ainsi que le nouveau président du Grand Conseil, François Konrad. Outre un accompagnement musical assuré par l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise, le maître de cérémonie sera l'artiste David Charles Haeberli (connu aussi sous le nom de MC Roger). Il sera accompagné par l'accordéoniste Olivier Forel pour conclure en musique cette cérémonie et rejoindre l'Hôtel de Ville, où seront servis le vin d'honneur et un cocktail dînatoire. Des festivités ouvertes à toutes et tous, selon les vœux du nouveau «premier citoyen» du canton.

Né en 1959, M. François Konrad est député au Grand Conseil depuis 2009. Il a siégé auparavant au Conseil général de la Ville de 2000 à 2009. Assistant social de formation, il exerce sa profession au Centre social protestant. Il est marié et père de deux enfants adultes.

Il y a 20 ans

La dernière élection à la présidence du Grand Conseil d'une personnalité politique domiciliée en ville de Neuchâtel remonte à 20 ans précisément: Michèle Berger-Wildhaber, radicale, avait accédé à cette fonction en 1998.

Neuchâtel s'apprête à vivre au rythme de la traditionnelle Quinzaine commerciale

Commerçante engagée au sein de Neuchâtel Centre, Susanne Dändliker se félicite de la dynamique positive que connaît le centre-ville depuis quelques années. • Photo: Stefano Iori

Le centre-ville en fête

Des animations pour petits et grands, des stands de nourriture et de boissons, de la musique et des bonnes affaires à foison: le centre-ville de Neuchâtel vivra dès samedi au rythme de la Quinzaine commerciale. Rencontre avec Susanne Dändliker, responsable de cet évènement organisé sous l'égide de l'association des commerçants Neuchâtel Centre.

Quels seront les temps forts de cette 9e Quinzaine commerciale?

On reste sur les bases qui ont fait le succès des précédentes éditions, à savoir une Quinzaine concentrée sur huit jours avec, comme temps fort, la grande braderie qui se tiendra les samedis 26 mai et 2 juin. Pendant ces deux jours, les commerçants sortiront devant leur magasin pour proposer des articles à prix soldés et une foule d'animations seront offertes aux clients qui font l'effort d'aller au centre-ville. Il y aura notamment un baby-foot humain et un jeu de l'échelle géant à la rue des Chavannes, du cirque à la rue des Moulins, un barista champion de Latte Art, des balades à dos de poneys, des manèges pour les enfants, mais aussi des stands de nourriture et de la musique un peu partout au centre-ville. J'aimerais remercier les coordinateurs des différents quartiers, qui ont à nouveau mis sur pied un programme riche et diversifié! Comme l'an dernier, la rue du Seyon sera entièrement piétonne pendant la braderie. Et nouveauté, il sera possible de faire ramener gratuitement ses emplettes à domicile avec le service de livraison à vélo Dring Dring.

Pour les clients, cette Quinzaine est l'occasion de dénicher de bonnes affaires. Mais pour les commerçants?

Le temps où les commerçants pouvaient simplement attendre que les chalands poussent la porte de leur magasin est révolu. Il faut aller à la rencontre des clients, montrer qu'on existe. Une braderie draine beaucoup de monde au centre-ville. C'est une belle opportunité de se faire connaître, en nouant un contact direct avec les clients. Mais c'est aussi un excellent moyen de faire découvrir ou redécouvrir le centre-ville et la diversité de ses commerces.

Comment se portent les commerces du centre-ville?

Avec le développement des achats en ligne, la concurrence est plus grande. Mais je suis persuadée que les petits commerces ont toujours un bel avenir. Ce qui fait notre force, c'est la proximité, l'accueil et le conseil, autant de choses qu'il faut soigner. Le centre-ville de Neuchâtel a par ailleurs un sacré potentiel – nous n'avons rien à envier à Lucerne! – et connaît une dynamique très positive. Depuis quelques années, nous avons ainsi un excellent contact avec les autorités communales, qui nous écoutent et nous soutiennent. Il y a eu une prise de conscience de la nécessité de redynamiser le centre-ville et plusieurs mesures ont été mises en œuvre, tel, dernièrement, l'embellissement des vitrines vides par des œuvres d'art. Il y a bien sûr toujours des choses à améliorer, mais on va dans la bonne direction. Nous nous réjouissons notamment de la suppression des bus le samedi au centre-ville. Ce sera à nous, les commerçants, d'investir les rues.

Que faudrait-il de plus?

Il y a beaucoup de petits commerces indépendants au centre-ville, mais il manque un attracteur, une grande enseigne généraliste qui attire du monde, comme le faisait naguère Globus. Nous souhaitons également étoffer les animations de fin d'année. Les illuminations de Noël sont une réussite, mais il manque un évènement-phare, un rendez-vous incontournable, à l'image de la Quinzaine commerciale chaque printemps. C'est là-dessus que nous concentrons aujourd'hui nos efforts. Noël réservera sans doute des surprises cette année! (ab)

- **Quinzaine commerciale: du 26 mai au 2 juin. Programme complet sur www.neuchatelcentre.ch**

Un Neuchâtelois dévoile son tout premier long-métrage, dont une partie a été tournée en ville

Neuchâtel s'embrase sur grand écran

Cyril Delachaux a sorti mercredi 16 mai son premier long-métrage de fiction, intitulé « 2021 ». Particularité du projet : le Neuchâtelois l'a entièrement réalisé tout seul, du scénario à la post-production, devant et derrière la caméra. Une partie du film a été tournée en ville de Neuchâtel, où le château s'embrase et un avion s'écrase. A découvrir au cinéma Minimum !

Rues désertes, château en feu : dans son premier long-métrage, Cyril Delachaux présente une vision apocalyptique de Neuchâtel. • Photo : sp

Et si tout prenait fin le 21 juin 2021 ? Un triple flash vert met fin à l'humanité. En plongée dans le lac de Neuchâtel, un seul homme parvient à survivre. Lorsqu'il sort de l'eau, il découvre des rues désertes, sans âme qui vive. L'apocalypse est proche, Neuchâtel s'embrase de toutes parts.

Neuchâtel complètement vide

D'origine neuchâteloise, Cyril Delachaux a grandi dans la région, où ses parents habitent toujours. Aujourd'hui, le réalisateur partage son temps entre Neuchâtel et le Valais, son lieu de domicile. C'est donc tout naturellement qu'il a choisi ces deux endroits pour tourner son tout premier long-métrage. Et pour obtenir des images de Neuchâtel complètement vide, le Neuchâtelois a dû se lever très tôt le dimanche matin. «J'ai essentiellement tourné le dimanche matin, mais aussi le samedi en fin de journée. Lorsque les magasins fermaient encore à 17h, j'ai pu constater que le centre-ville se vidait entre 17 et 19h», raconte Cyril Delachaux. Il a ensuite gommé les gens et les voitures parasites à l'aide d'un logiciel.

Tout seul de A à Z

Pour réaliser ce long-métrage, Cyril Delachaux a déboursé quelque 3000 francs. Auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'heures de travail réparties sur cinq ans, dont deux années de tournage. «En comptabilisant les heures que j'ai passé à travailler sur le film, j'ai estimé le budget total à 80'000 francs », précise le réalisateur. Dès le départ, Cyril Delachaux a misé sur une tout petite équipe compte tenu du peu de moyens à disposition. Et finalement, pour se démarquer et ajouter une touche d'originalité à son projet, le Neuchâtelois a décidé de tout faire, tout seul. Une démarche un peu expérimentale, à vocation artistique bien plus que commerciale.

La qualité avec peu de moyens

Avec son projet, Cyril Delachaux démontre qu'il est aujourd'hui possible de faire un travail de qualité avec du matériel léger. Le réalisateur a filmé la plupart des images avec une caméra Go pro sur trépied. «En termes de mise en scène, j'ai parfois été limité sans que cela ne soit insurmontable», raconte-t-il. Le véritable challenge s'est joué au niveau du scénario : «Pour mettre du rythme et tenir en haleine le spectateur sur 1h20 avec un seul et unique personnage, il a vraiment fallu faire preuve d'imagination.» Le film est sorti le 16 mai dernier simultanément à Genève, Lausanne et Neuchâtel. «Parmi les retours que j'ai eus, les gens sont souvent impressionnés de la qualité du produit fini, malgré le peu de moyens à disposition», relève Cyril Delachaux. Le Neuchâtelois ne souhaite pas réitérer son expérience en solo. Des projets de films, il en a plein la tête. Le prochain, un documentaire sur les skieurs aveugles, sera d'ailleurs prochainement diffusé sur la RTS. (ak)

- **«2021» : plusieurs projections ont lieu au cinéma Minimum, quai Philippe-Godet 20 à Neuchâtel. Programme complet sur www.cineminimum.ch**

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. *Exposition* «Valérie Favre» jusqu'au 12.08.2018 ; présentation de l'Objet du Mois «Du Franc Wir au 20 Val, en passant par le Léman» visite commentée par Gilles Perret, ma 29.05 à 12h15.

Galeries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* «L'impermanence des choses» ; *conférence* de Jean-François Bayart «Violence et religion en Afrique» je 24.05 à 20h15; *brunch et visite guidée*, di 27.05 à 11h, réservation indispensable au 032 717 85 60 ou reception.men@ne.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Exposition* «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018; *8e Fête de la nature* du je 25.05 au di 27.05, inscriptions aux activités : www.fetedelanature.ch.

Dans la villa, *exposition* «L'objet de l'exil» photographies de Vivian Olmi jusqu'au 16 juin 2018 ; ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Dans le parc, *exposition* «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Jardin botanique

- «D'où viennent les tomates ?» atelier 7 à 10 ans, me 30.05 de 14h à 15h30.

MAHN

- «Atelier de gravure» dès 16 ans, di 27.05 de 11h à 17h.
- «Mary Coppins» atelier 4 à 6 ans, ma 05.06 de 14h30 à 16h.

MEN

- «Des plumes et des hommes» atelier 4 à 6 ans, me 06.06, de 14h à 15h30.

Divers

Lundi des mots, www.leslundisdes mots.ch. «Entre deux mondes», les Quadriglottes vous emmènent dans les méandres d'histoires étranges, d'ici est d'ailleurs, 28.05 à 18h30, Galerie YD (Fleury 6).

Concerts de la Collégiale (Collégiale), concert d'orgue par les élèves du Conservatoire de musique neuchâtelois, ve 25.05 à 18h30.

King du Lac, JAM jazz-groove Night !, me 23.05 à 20h, King du Lac/bar King (Seyon 38) si mauvais temps ; AFRA KANE, je 24.05 à 18h45 King du Lac/bar King 20h45 si mauvais temps, Dashûr ve 25.05 à 20h King du Lac/Bar King 20h45 si mauvais temps ; BLOND, sa 26.05 à 22h15 au caveau du King.

CAN Centre d'Art Neuchâtel (Moulins 37) www.can.ch, ve 25.05 dès 18h30, vernissage de l'exposition «Village Lawyer» de Chris Evans. Ouverture : me à di, 14h à 18h, je 14h à 20h. Exposition jusqu'au 07.07.

Espace Schilling (fbg Hôpital 11) «Lightmotiv», exposition de Daniel Orson Ybarra jusqu'au 27 mai, ouverture du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

Salon du Bleu Café (fbg Lac 27), Tonton Pierrick, je 24.05 à 21h, réservation obligatoire. www.bluegasoline.ch.

Théâtre du Pommier (Pommier 9), www.ccn-pommier.ch. «Le Bastringue» spectacle final de l'école du CCN, ve 25.05, sa 26.05, ve 01.06 et sa 02.06 à 20h30, di 27.05 et 03.06 à 17h.

L'actualité culturelle

Cosi fan tutte

L'Avant-scène opéra met les femmes à l'honneur dans deux spectacles à découvrir en alternance jusqu'au 3 juin dans la petite salle du théâtre du Passage.

C'est «Madamina!» qui ouvrira les feux, une création d'Yves Senn qui fait se rencontrer Sganarelle et Leporello, les valets de Dom Juan et de Don Giovanni, pour les confronter aux anciennes conquêtes de leur maître. Règlements de compte, couardise et humour seront au rendez-vous, sur des airs de Mozart, Verdi, Donizetti, Bellini, Tchaïkovski, Strauss et des textes de Molière.

- *Jeudi 24, samedi 26 mai et vendredi 1er juin à 20h; dimanche 3 juin à 17h.*

Suivra le plus ludique des opéras de Mozart: «Cosi Fan Tutte» ou quand l'inconstance des femmes devient l'enjeu d'un pari… Avec les solistes et l'orchestre de l'Avant-scène, dans une mise en scène de Coline Fassbind, des décors dessinés par Gagik Altunyan et sous la direction de Sylvain Jaccard.

- *Cosi fan tutte: vendredi 25, jeudi 31 mai et samedi 2 juin à 20h; dimanche 27 mai à 17h.*

24h de musique non-stop

C'est ce que proposent 18 bars et clubs incontournables de la ville ce week-end à l'occasion de la première édition de La Neuchâteloise. De l'après-midi en famille à l'apéro, de l'after au brunch du dimanche, de la Case à chocs à la Marina en passant par le Cerf, l'Espace 032, le Bar King ou la Boissonnerie, il y en aura pour tous les goûts!

Du samedi 26 au dimanche 27 mai. Programme: www.facebook.com/laneuchateloise24

Le roi du violon tsigane

Pour son avant-dernier concert de la saison, la Société de musique de Neuchâtel accueille le violoniste tsigane Roby Lakatos, un virtuose qui a attiré l'attention de Yehudi Menuhin dans un café à Bruxelles dans les années 90. Aussi impressionnant dans l'univers de la musique classique que dans le jazz et le répertoire populaire hongrois, il se produit aujourd'hui aux quatre coins du monde avec son ensemble.

Samedi 26 mai à 20h au Temple du Bas. Réservations sur www.socmus.ch ou via la billetterie du théâtre du Passage au 032 717 79 07

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) donnera dimanche son dernier concert de la saison

Une saxophoniste virtuose

Vingt-cinq ans, dont dix-sept passés à souffler dans un saxophone: la jeune et talentueuse soliste Valentine Michaud accompagnera dimanche l'Ensemble symphonique Neuchâtel pour un concert aux airs légèrement jazzistiques, qui se clora par une grande symphonie romantique.

Avec la saxophoniste Valentine Michaud, le concert de clôture de l'ESN ne manquera pas de souffle. • Photo: sp

Depuis deux ans, l'ESN a pris l'habitude de programmer chaque saison un concert qui met en avant une étoile montante de la musique classique. Après la pianiste Mélodie Zhao, le public neuchâtelois pourra découvrir cette fois une jeune prodige qui ne manque pas de souffle: la saxophoniste Valentine Michaud. A vingt-cinq ans seulement, cette musicienne d'origine française, formée à la Haute école de musique de Lausanne puis à la Haute école d'art de Zurich, a déjà une belle carrière derrière elle. Encouragée par de nombreux prix, elle s'est notamment produite au prestigieux festival de musique classique de Lucerne. Mais la jeune femme n'est pas qu'une interprète: elle est aussi à l'origine de nombreuses performances – dont Glitch, une pièce incluant un peintre, deux danseurs, deux saxophonistes et un live électronique – et collabore avec des compositeurs de sa génération avec qui elle crée des œuvres contemporaines.

Debussy, Brahms et Frank Martin

Accompagnée de l'ESN, Valentine Michaud fera chanter le timbre suave de son saxophone dans deux pièces de Debussy – *Prélude à l'après-midi d'un faune* et la *Rhapsodie pour saxophone* – avant de se confronter aux âpres dissonances et aux syncopes de la *Ballade pour saxophone* du compositeur suisse Frank Martin. Après cette première partie très française, c'est sur une grande symphonie que s'achèvera ce concert de clôture de saison. Sous la baguette d'Alexander Mayer, les musiciens de l'orchestre interprèteront la *Quatrième Symphonie* en ré mineur de Brahms.

Dimanche 27 mai à 17 heures au Temple du Bas. Billetterie: www.esn-ne.ch ou sur place une heure avant le début du concert.

Chronique culturelle

Musique et cinéma

«La mer qu'on voit danser le long des golfes clairs à des reflets d'argent»… Cette mer si poétiquement célébrée par Trenet, plusieurs milliers d'écoliers neuchâtelois l'ont aussi chantée depuis début mai partout dans le canton accompagnés par l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN). Mardi passé, au Temple du Bas, c'était au tour de quelque 250 élèves de Rochefort, Couvet et du Landeron d'interpréter avec l'enthousiasme de leur âge différentes musiques de films, emmenés par un Luc Aeschlimann, responsable du département musique-école au Conservatoire, doué de réels talents de mime… Au-delà de l'émotion qu'il déclenche toujours, ce type de concert est intéressant à plusieurs titres: il fait découvrir aux enfants – et à beaucoup de leurs parents sans doute aussi – l'importance de la musique dans le cinéma mais également les sonorités d'un orchestre symphonique tout en les incitant à pratiquer une activité culturelle. Découverte exceptionnelle et expérience unique donc pour ces élèves qui, ayant chanté et entendu de la musique, deviendront des adultes plus humains. Bravo l'ESN et le Conservatoire!

Patrice Neuenschwander

Du soleil pour faire des glaces?

Chez nous, c'est possible.
Découvrez comment dans nos centres d'information.

Visitez l'un de nos sept centres d'information.
Plus d'informations et inscription sur www.bkw.ch/visiteurs ou 0844 121 123.

BKW

La chronique « Passion verte »

L'écharpe d'Iris devenue fleur

Luc Vincent

Au printemps, avec l'explosion du vert, on découvre aussi un arc-en-ciel d'autres couleurs. L'occasion de découvrir une plante qui possède une grande richesse de coloris, l'iris.

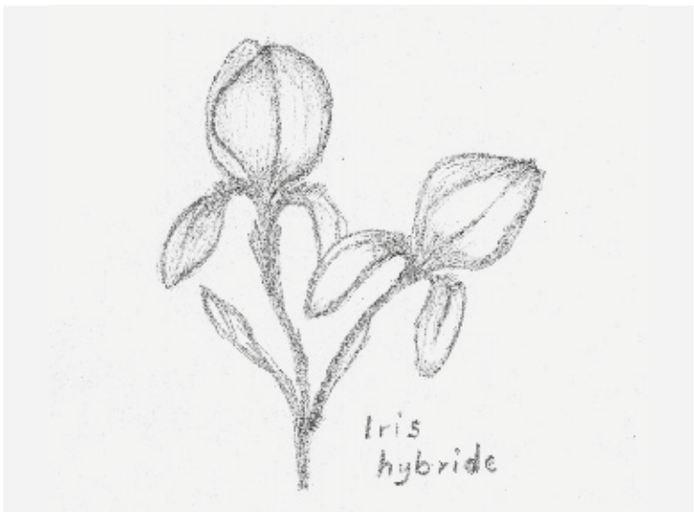

Dans la mythologie grecque, Iris, la messagère des dieux, était parée d'un voile multicolore. Et selon certaines légendes, l'arc-en-ciel était le voile que laissait Iris, lorsqu'elle portait ces messages de la terre au ciel. Alors, comme il existe plus de 280 espèces d'iris répartis uniquement dans l'hémisphère nord, on ne sera pas surpris par la richesse des coloris.

En Suisse, on trouve trois espèces d'iris qui poussent naturellement dans nos marais.

Mais curieusement, et même si l'espèce qui nous intéresse est bien répartie dans toute la Suisse, cela ne s'est pas fait de manière naturelle. Je veux parler de l'iris que nos grands-mères appelaient «Iris germanica». Il faut ainsi remonter jusqu'au Moyen-Age pour retrouver l'origine de cet iris. En fait, le croisement de *l'Iris pallida* avec *Iris variegata* donne une plante stérile que l'on peut multiplier uniquement par division de rhizomes.

Dans le Chanel n°5

De plus, la dénomination «germanica» n'est pas logique, car les parents nous viennent du sud de l'Europe. C'est donc plus juste de dire iris hybride. C'est d'ailleurs l'un des trois iris dont on peut utiliser le rhizome pour la parfumerie. Mais si l'on veut sentir le dégagement de la douce odeur de violette, il faudra prendre soin de faire sécher les rhizomes, car à l'état frais ils dégagent une odeur âcre. Si l'iris est aussi le symbole de la ville de Florence, c'est dans cette région que l'on cultive *Iris pallida,* utilisé lui aussi en parfumerie : il entre dans la composition de parfum haut de gamme comme Chanel n°5.

Si l'on observe une fleur d'iris, on distingue trois sépales dirigés vers le bas avec à la base une masse de poils comme une barbe et 3 pétales vers le haut; leur grandeur est très variable, on a même observé des variations sur une même espèce. On a parfois extrait des fleurs fanées d'iris une couleur «bleu iris» utilisée en peinture.

Cultiver des iris hybrides dans son jardin n'est pas compliqué, il s'agit d'une plante robuste qui pousse dans une terre de jardin même caillouteuse. Mais le plus important est de les placer dans un endroit très ensoleillé. Il faut penser qu'après 4 à 5 ans il faut diviser la touffe qui s'est formée : ce travail s'effectuera en juillet-août après la floraison.

Inspiration des peintres

Si l'on ne peut se lasser d'admirer la beauté d'une fleur d'iris, celle-ci a depuis longtemps inspiré les artistes peintres, depuis Leonart Fuchs (1515-1566,) Vincent van Gogh (1853-1890), Claude Monet (1840-1926), Georgia O'Keeffe (1887-1986) jusqu'à nos jours.

Vous pensez bien que dans le langage des fleurs l'iris a une grande importance : déjà en général il est le symbole de la tendresse du cœur, alors s'il est bleu violacé il signifie «je vous aime tendrement», en blanc et bleu il veut dire «je vous aime avec confiance» et jaune ou panaché «je vous aime avec bonheur».

A Neuchâtel vous pouvez voir des iris hybrides le long du quai Max-Petitpierre.

Bonnes découvertes.

L.V.

Une semaine, un sport

Les jeunes peuvent pratiquer le sauvetage sportif dès qu'il sont à l'aise en natation. Ils s'entraînent à la piscine du Nid-du-Crô. • Photo : Stefano Iori

Le sauvetage, aussi un sport

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente la Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel, fondée en 1936. Une quarantaine de membres actifs (sur quelque 180 affiliés) y pratiquent le sauvetage sportif. Un sport de compétition, que les jeunes peuvent pratiquer dès qu'ils sont à l'aise dans l'eau, soit vers 8-9 ans, indique Flavian Grand, responsable jeunesse, et qui compte plusieurs disciplines, en piscine en eau libre. La SSVNN possède aussi un groupe de rame, qui s'entraîne sur une baleinière en bois, et organise les cours pour obtenir les brevets de sauvetage. Infos et renseignements sur www.ssvnn.net

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans ces colonnes ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch

A l'initiative de l'association Peseux en mieux, une tribu amazonienne vient échanger avec la population

Torrée avec seize Indiens d'Amazonie

Emmenée par le chef Almir Narayamoga, une délégation surui d'Indiens d'Amazonie est de passage dans la région. La population est invitée à les rencontrer autour d'une torrée neuchâteloise festive jeudi 24 mai dès 17h sur le site de Chantemerle dans les hauteurs de Corcelles. Au programme: emballage de saucissons neuchâtelois, cor des Alpes, accordéons schwytzois et danses traditionnelles.

Né en 1974, le chef Almir Narayamoga est le premier indigène d'Amazonie qui a été à l'Université. Au bénéfice d'un diplôme de biologie, il sillonne le monde depuis de nombreuses années dans le but de sensibiliser les gens à l'importance de protéger la forêt et sa biodiversité (voir encadré). Très présent à la fois dans les médias et sur les réseaux sociaux, sa tête est régulièrement mise à prix. En 2007, il s'est réfugié quelques mois aux Etats-Unis, où il a pu obtenir un rendez-vous chez Google. Il a même réussi à rallier le géant de l'internet à sa cause, afin de l'aider à protéger sa forêt.

Le chef Almir Narayamoga utilise les nouvelles technologies pour contrôler la déforestation sur son territoire amazonien, au sud-ouest du Brésil. • **Photo: Sébastien Sintz**

> « Avec l'aide des satellites, les Paiter Surui contrôlent désormais l'avancée de la déforestation, quasiment en temps réel. »

Google fournit au peuple surui des ordinateurs, des smartphones ainsi qu'un accès à Google earth. Avec l'aide de la technologie et des satellites, les Paiter Surui contrôlent désormais l'avancée de la déforestation, quasiment en temps réel. Grâce aux smartphones, ils peuvent relever la position GPS de chaque type de gibier qu'ils tuent pour se nourrir. Lorsqu'ils ont tué tant de gibier dans une région, ils changent d'endroit. Ces Indiens d'Amazonie ont parfaitement su s'adapter aux nouvelles technologies, afin de préserver leur environnement naturel.

Ecoliers face aux Surui

En visite à Peseux l'an dernier, le chef Almir Narayamoga était déjà venu à Neuchâtel en 2014 pour donner une conférence au collège des Terreaux, qui a rencontré un bel engouement auprès de la population. Il revient cette fois avec quinze membres de sa tribu, dont la plupart n'ont jamais quitté le Brésil. «Ce projet interculturel doit permettre à nos peuples de se rencontrer de manière festive autour du thème de la forêt», indique Sébastien Sintz, pour l'association Peseux en mieux. La Ville de Neuchâtel a mis sur pied une visite guidée de la cité, au terme de laquelle les Surui rencontreront une partie du Conseil communal. La jeunesse n'est pas en reste: quelque 300 écoliers du collège primaire des Guches à Peseux auront l'occasion de visionner un film sur l'Amazonie, avant de pouvoir poser leurs questions aux Surui.

Les 16 Indiens d'Amazonie, dont la plupart n'ont jamais quitté leurs terres, juste avant de décoller du Brésil. • **Photo: Gapame Arildo Suruì**

Mille arbres à planter

«Nous voulions accueillir la tribu amazonienne pendant cinq jours. Faute de moyens suffisants, nous avons concentré le programme sur deux jours», relate Sébastien Sintz. Et de relever: «Nous souhaitons véritablement inscrire ces échanges interculturels sur la durée en apportant notre soutien au peuple surui. Notre but est non seulement de financer la plantation de 1000 arbres, mais aussi de soutenir la formation des jeunes, de manière à ce que les Surui deviennent entièrement autonomes. Il s'agit notamment de former des avocats, des médecins ainsi que des spécialistes d'agroforesterie.» Pour ce faire, le comité de Peseux en mieux projette de créer une nouvelle association qui se consacre exclusivement à ce projet. Lors de ses visites dans le canton de Neuchâtel, le chef Almir Narayamoga partage son expérience pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement. «Par ces échanges, nous souhaitons provoquer une réelle prise de conscience. A notre échelle, nous pouvons agir ne serait-ce qu'en adoptant un comportement plus responsable. Par exemple, lorsque l'on achète des objets à base de bois, il est important de jeter un œil à l'étiquette pour s'assurer de sa provenance», détaille Sébastien Sintz. (ak)

- **Infos sur www.coteamazone.ch**

Territoire surui menacé

Le peuple surui vit dans l'état du Rondônia au nord-ouest du Brésil. Quelque 1500 âmes habitent sur un territoire de la taille des cantons de Vaud et Genève réunis. Les 25 villages sont construits aux abords des frontières, afin de mieux contrôler l'arrivée de visiteurs. La loi brésilienne protège la terre des Paiter Surui. Malheureusement celle-ci n'est pas respectée: bûcherons, agriculteurs et orpailleurs n'hésitent pas à piller les ressources du territoire surui. La déforestation est le plus grand fléau pour cette région d'Amazonie. Afin de sauver ses terres, le chef Almir Narayamoga a lancé un important projet de reforestation en 2000. Rien qu'en 2017, les Paiter Surui ont replanté quelque 42'000 arbres dans des zones saccagées.

Une nouvelle offre gratuite vient compléter les balades « Belle époque » de Tourisme neuchâtelois

Visiter Neuchâtel avec son smartphone

La Ville de Neuchâtel et Tourisme neuchâtelois innovent : grâce à l'application Totemi, il est désormais possible de (re)visiter Neuchâtel avec son smartphone. Un parcours interactif, basé sur une signalétique connectée, plonge le visiteur dans l'histoire du début du 20e siècle autour d'une intrigue fantastique. Une expérience inédite entre réel et virtuel.

De gauche à droite : Stoyan Gern, co-fondateur de Talk to me, Thomas Facchinetti, conseiller communal, Orane Burri, réalisatrice et Jean-Bernard Rossel, co-fondateur de Talk to me. • **Photos : Stefano Iori**

Equipé de son smartphone, le visiteur part à la chasse aux totemis (photo). Disséminés au bord du lac et dans des lieux emblématiques du centre-ville, douze boîtiers souriants délivrent des informations sur des personnages de la « Belle époque ». Le principe de chasse au trésor est particulièrement apprécié par les enfants.

Baptisé « Totemi », ce concept a été mis au point par l'agence neuchâteloise Talk to me, active dans le développement web et mobile, avec l'appui d'un consortium d'entreprises régionales. « Il permet à un organisme de communiquer à travers ces totems interactifs dans un lieu déterminé. Que vous soyez habitant, touriste ou simple curieux, il suffit de télécharger l'application gratuite et de partir à leur recherche pour en découvrir le contenu », a expliqué Stoyan Gern, développeur de Totemi, lors d'une conférence de presse au port de Neuchâtel.

Essor de l'économie créative à Neuchâtel

Cette nouvelle manière de visiter ou de revisiter la ville s'inscrit parfaitement dans la politique d'innovation que la Ville de Neuchâtel souhaite mettre en avant. « Totemi et le parcours Belle époque sont l'illustration même d'une mise en réseaux de compétences d'acteurs économiques et créatifs locaux : designers, réalisateurs, technophiles, développeurs web et mobile s'associent pour mettre au point un outil remarquable qui révolutionne le tourisme tout en ouvrant des horizons dans la création culturelle. La Ville de Neuchâtel soutient activement ce type de réalisations qui contribuent à faire de notre région un pôle d'innovation majeur », a relevé Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge du tourisme.

Trois parcours dans le canton

Disponible en trois langues (français, allemand et anglais), Totemi se décline aujourd'hui en trois parcours dans le canton de Neuchâtel avec la ville de Neuchâtel, Môtiers et le parc du Laténium. Pour en profiter, il suffit de télécharger l'application gratuite. La diffusion de contenu fonctionne par bluetooth et géolocalisation. Il est d'ailleurs toujours possible de se connecter gratuitement à internet en ville de Neuchâtel via le réseau wi-fi Nemo. Produit neuchâtelois par excellence, Totemi s'est déjà exporté à Paris et à Montréal dans le cadre du festival Poésie Go.

Sur les traces d'un fantôme à la place du Port

Intitulé « Les fantômes de la Belle époque », ce nouveau parcours propose une véritable œuvre de fiction interactive. Imaginé et écrit par Orane Burri, le récit s'appuie sur une solide base documentaire. Pour ce faire, la réalisatrice neuchâteloise a mené d'importantes recherches historiques à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ainsi que dans les archives de la Ville et du Canton. « Je souhaitais raconter une histoire qui englobe des lieux et des personnages de la Belle époque. Seul le fantôme, incarné par l'acteur neuchâtelois Raphaël Tschudi, est fictif », indique Orane Burri. Le visiteur est plongé dans l'histoire du début du 20e siècle à travers l'histoire de Pierre, fantôme de la Belle époque, sujet à des trous de mémoire. « A l'issue de la visite, toutes les informations récoltées le long du parcours restent accessibles dans l'application. Il est possible de les consulter chez soi, et même de les approfondir », précise la réalisatrice. (ak)

Raphaël Tschudi incarne un revenant de la Belle époque, entre agitation politique et histoire d'amour malheureuse.

Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Alexandre Brodard
(groupe PLR)

Pistes cyclables contre places de parc ?

Sur quelles rues de la ville des bandes cyclables (marquées en jaune) ou des pistes cyclables (séparées de la circulation) seront-elles réalisées? Faudra-t-il pour cela supprimer l'intégralité des places de parc situées sur les rues concernées? Voilà en résumé les questions que le groupe PLR a posées dans une interpellation récente.

Ces questions ne tombent évidemment pas de nulle part. En effet, selon une réponse reçue du Conseil communal, l'intégralité des 45 places de parc publiques de l'avenue du Vignoble seront supprimées à terme pour permettre la création d'une piste cyclable séparée de la circulation à la montée. Cela nous a surpris au plus haut point. En effet, cette avenue a été rénovée intégralement à grand frais il y a à peine deux ans, avec plantation de nouveaux arbres, installation d'arrosage automatique et création de places de parc dallées exactement sur le tracé de la future piste cyclable. Une bande cyclable, qui semble donner entièrement satisfaction, a en outre été peinte sur la chaussée. Et l'on voudrait tout changer ? Déjà que les habitants de cette avenue seront prochainement privés de vue par un important projet immobilier, ils ne disposeraient de surcroît plus d'une seule place de parc pour leurs visiteurs ou pour eux-mêmes à proximité de leur domicile ? Victimes de la densification et de la mobilité douce ou excès de zèle du Conseil communal ?

Les travaux à venir résulteraient de la mise en application du plan directeur cantonal de mobilité cyclable, qui prévoit un axe de mobilité douce traversant la ville d'est en ouest au nord de la voie ferrée, de Peseux à Hauterive. Outre l'avenue du Vignoble, les rues de la Dîme, des Portes-Rouges, des Fahys, des Sablons, des Parcs et l'avenue Edouard-Dubois semblent donc devoir être concernées également. Le plan directeur prévoit toutefois encore d'autres axes de mobilité douce dans notre ville. Il est donc possible que d'autres routes soient aussi concernées.

Etonnamment, une lecture attentive de ce plan semble indiquer que seule une bande cyclable soit prévue pour l'avenue du Vignoble, et non une piste cyclable séparée de la circulation. La création de pistes cyclables, coûteuses aussi bien en argent qu'en places de parc, pourrait donc résulter plus de la volonté de l'exécutif que d'exigences cantonales.

Le groupe PLR est sensible à la question de la mobilité douce et à son encouragement, notamment par la création de pistes ou bandes cyclables. Mais pas à n'importe quel prix.

« La création de pistes cyclables, coûteuses aussi bien en argent qu'en places de parc, pourrait donc résulter plus de la volonté de l'exécutif que d'exigences cantonales. »

Celles-ci doivent être réalisées où cela est raisonnable. Une simple bande cyclable peinte sur la chaussée est souvent en mesure de donner satisfaction et tient mieux compte des besoins en places de parc de la population résidante et de la vie des quartiers.

Par souci de transparence envers la population, et dans l'espoir de ramener le Conseil communal à la raison, le groupe PLR a ainsi déposé une interpellation demandant des explications en la matière.

Julie Courcier Delafontaine
(groupe socialiste)

Bibliothèques ouvertes sur la ville et le lac

Trop souvent encore, nos bibliothèques impressionnent et sont victimes de leur image de temples du savoir, réservés à une population savante et cultivée. Et pourtant, la littérature est l'affaire de tous. Elle développe l'empathie, crée du lien, réveille nos émotions ou exorcise nos peurs. Elle ébranle nos certitudes, nous interroge sur le monde et nous tend un miroir de nos sociétés passées ou actuelles.

« Derniers accès gratuits à la culture et à la connaissance, les bibliothèques publiques garantissent à long terme le respect et la pérennité des missions de conservation. »

Nombre de nos bibliothèques allient missions de conservation et de lecture publique. Ces deux axes sont intimement liés et ne peuvent être considérés comme divergents. Comment défendre ce que l'on n'a pas appris à aimer? Comment un individu qui n'a jamais fréquenté de bibliothèque pourrait-il en défendre les missions? Comment un enfant à qui l'on n'a pas transmis le goût de la lecture, l'histoire de ses origines ou la curiosité des autres, pourrait-il en comprendre la richesse et la valeur? Derniers accès gratuits à la culture et à la connaissance, ouvertes à tous, quelles que soient son origine ou sa classe, les bibliothèques publiques garantissent à long terme le respect et la pérennité des missions de conservation.

Depuis les années 90, s'est développé aux États-Unis, en Angleterre et dans les pays du Nord, le concept de «Bibliothèque 3e lieu». Le premier lieu étant le monde du foyer, le second celui du travail, le 3e lieu est un espace neutre, dédié à l'ensemble des citoyens, qui favorise les échanges entre individus indépendamment des rôles établis dans les deux premières sphères.

On y développe l'esprit critique, le sens du débat et chacun s'y sent libre d'y exprimer ses convictions. Les bibliothèques publiques, en procurant des opportunités de rencontre hors des cadres familiaux et professionnels, sont à même d'être ces espaces démocratiques et de remplir ce rôle de facilitateur social.

Et si, dans le métier, le paradigme d'une bibliothèque ouverte, qui remplit ce rôle de passeur culturel entre les générations et les différents membres de la communauté est acquis, la mue est parfois difficile, et les obstacles logistiques, financiers et politiques sont encore trop nombreux.

A Neuchâtel, le projet d'une maison du livre et de la culture qui regrouperait sous un même toit, au Collège latin, les principales bibliothèques financées par la Ville (BPU, bibliothèque Pestalozzi et Bibliomonde), ainsi que des espaces de débat et d'exposition, est l'occasion d'atteindre ces objectifs d'ouverture au monde et de valorisation de notre patrimoine écrit. Notre ville, faut-il le rappeler, a imprimé bon nombre d'ouvrages censurés au siècle des Lumières ou des luttes de religions, et a vu passer dans ses rues d'illustres écrivains.

Quelle meilleure opportunité de magnifier notre histoire littéraire que d'ouvrir, au cœur de la cité, en accès direct sur le lac et sur une place magnifique, ce lieu de rencontre et d'échange, d'intégration et de transmission?

Je terminerai en citant Albert Einstein: «La seule chose que vous avez vraiment besoin de connaître, c'est l'emplacement de la bibliothèque».

groupes du Conseil général

Mauro Moruzzi
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Xamax: le retour du printemps

Le printemps est de retour ! Et avec lui, notre Xamax, celui qui incarne nos valeurs traditionnelles, nous montre le chemin : il est de retour en ligue A. Oui, désolé si ça fait ringard, mais je préfère dire « ligue A » comme on disait quand j'étais gamin.

Quand Xamax est monté la première fois, en 1973, j'avais 9 ans. A la mi-temps des matchs, on sautait par-dessus la balustrade et on allait tirer des penalties dans les buts avec des bouteilles en plastique en guise de ballon. Des bouteilles de bière Müller, brassée à l'Evole. A leur retour des vestiaires, les joueurs nous sortaient de la pelouse en rigolant. Certains d'entre eux étaient des copains de chantier de mon père, qui travaillaient, comme lui, chez Facchi.

C'est que Xamax, c'était le club d'une grande famille, qui comprenait les dirigeants, les joueurs, les ouvriers de chez Facchi, leurs familles : c'était eux, les plus fidèles des spectateurs. Dont mon père justement, arrivé à Neuchâtel de sa vallée du nord de l'Italie en 1961, tout droit pour travailler chez Facchi.

Très vite, les matchs de Xamax deviennent le rendez-vous incontournable du week-end. Mais pas à la Maladière, réservée à l'époque à Cantonal, le club des bourgeois établis. Non, Xamax jouait à Serrières, à côté des Fabriques de Tabac Réunies, qu'on appelait alors « La Brunette ». Il y avait un bac de sable dans un coin du stade : c'est là que j'ai fait mon apprentissage de Xamaxien, sans voir grand-chose du match qui se déroulait à côté.

Toujours est-il que sur la photo de la plaquette souvenir de la promotion en ligue B, le 26 juin 1966, un des deux gaillards radieux qui portent en triomphe le capitaine de l'équipe, Antonio Merlo, c'est mon père. Et Merlo, la semaine, c'était son copain sur les chantiers de la région.

La suite est connue : Cantonal s'enfonce, Xamax décolle. En 1970, c'est la fusion avec les voisins arrogants, dont le nom et la couleur bleu

disparaissent sans laisser le moindre regret. Xamax prend possession de la Maladière : le Neuchâtel du ballon rond, c'est Xamax et c'est rouge et noir.

Entre 1973 et 2012, la Maladière est le seul quartier de Neuchâtel que la plupart des Suisses connaissent, ne serait-ce que de nom. Et Xamax, la seule marque immédiatement associée à Neuchâtel, en Europe et même au-delà. C'est aussi pour cela, qu'on soit nostalgique du petit club des Ritals et des ouvriers, ou des somptueuses soirées européennes, que tout le canton doit se réjouir du retour des rouge et noir en ligue A. Le nom de notre ville et de notre canton va résonner plus fort, et derrière lui, réveiller l'intérêt pour notre coin de pays.

En 2012, notre club a sombré parce qu'il avait perdu toutes ses valeurs originaires, bien avant un dénouement tchétchène tragi-comique, qui ne fut que le grotesque épilogue d'une lente dérive.

En 2018, il fait un retour triomphal, parce qu'il a patiemment retrouvé ces valeurs et qu'il les entretient : bravo et merci à Christian Binggeli, Roberto Catillaz, Mini Decastel et à cette extraordinaire équipe de copains, souvent du coin, qui bossent pour certains dans l'entreprise du président.

Xamax est notre printemps, la promesse d'un renouveau pour Neuchâtel, notre ville, au service de Neuchâtel notre canton : retrouvons notre humilité, notre cohésion, notre goût pour le travail bien fait et notre foi en nos possibilités.

Forza ragazzi : nous sommes tous les rouge et noir!

Jacqueline Oggier Dudan
(groupe PopVertSol)

Meilleure qualité de vie et plus de sécurité

Voici une nouvelle qui n'a pas échappé à notre groupe : fin mars 2018, le Tribunal fédéral a donné son feu vert aux zones 30 sur les grands axes routiers urbains, suite à une bataille juridique entre la Ville de Bâle et des associations. La Ville de Zürich, également motivée à généraliser les zones 30 afin de répondre aux exigences découlant de la législation fédérale sur le bruit, a aussi reçu le feu vert du Tribunal fédéral pour adapter une vingtaine de tronçons supplémentaires. A quand pour Neuchâtel ? Notre groupe PopVertSol vient de déposer une motion commune avec le groupe Vert'libéraux/PDC demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'étendre la zone 30 km/h à toutes les routes communales.

La limitation de la vitesse est, en effet, une mesure simple, efficace et peu coûteuse d'assainissement du bruit et aussi la plus durable. Passé 35

km/h, ce n'est plus le bruit du moteur, mais le bruit du frottement des pneus sur les chaussées qui pose problème. Même si la qualité des pneus a été améliorée ces dernières années pour réduire le bruit généré sur les routes, cet effet a été, en partie, annulé par l'évolution des véhicules qui pèsent de plus en plus lourd. Il reste la solution des revêtements anti-bruit, mais qui est coûteuse et également moins efficace que la limitation de la vitesse à 30 km/h. De plus, elle n'est pas écologique non plus puisque la durée de vie des revêtements anti-bruit est réduite par rapport à une chaussée ordinaire à cause de leur porosité.

En ville de Lausanne, un projet pilote a, d'ailleurs, été mené sur deux routes bien fréquentées, l'avenue Vinet et l'avenue de Beaulieu, pour tester une limitation de la vitesse à 30 km/h entre 22h et 6h. Les premières conclusions montrent que cette mesure est un vrai soulagement pour les habitants et ne dérange que peu les automobilistes.

Au-delà de réduire les nuisances sonores, la limitation à 30 km/h présente aussi l'avantage de mieux fluidifier le trafic. Vu l'étendue géographique relativement limitée de la ville de Neuchâtel, une généralisation de la zone 30 sur toutes les routes communales n'entraînerait que peu de désagréments pour les automobilistes, mais un grand bénéfice au niveau du bruit et de la sécurité pour tous les habitants. Ainsi, sur un trajet traversant le territoire communal de bout en bout, celui-ci serait prolongé de 5 minutes seulement.

Notre motion a, de plus, l'ambition de rendre plus conviviaux les cœurs des quartiers puisqu'elle demande au Conseil communal d'étudier, en parallèle, la mise en place de nouvelles zones de rencontre dans les cœurs des quartiers, comprenant des petites zones piétonnes temporaires ou permanentes. Nous visons par cette motion une vraie amélioration de la qualité de vie des habitants. Ces espaces leur permettront de se réapproprier la rue pour s'y rencontrer et s'y prélasser, y organiser des fêtes ou encore des trocs tout au long de l'année. Cette nouvelle forme de vie de quartier sera également bénéfique aux petits commerces de quartier. Nous sommes donc convaincus que notre motion connaîtra l'accueil qu'elle mérite au sein des autres groupes politiques !

« A Lausanne, les premières conclusions montrent que cette mesure est un vrai soulagement pour les habitants et ne dérange que peu les automobilistes. »

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de la Ville de Neuchâtel par son Service des bâtiments et du logement, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Rénovation/transformation des vestiaires; construction de locaux d'entretien et d'une buvette au chemin du Chanet, article(s) 12358 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104847 pour le compte de la Ville de Neuchâtel par son Service des sports. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven Sàrl M. Maeldan Even), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Aménagement d'une pizzeria à l'emporter à la rue des Draizes 51, article(s) 10634 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105379 pour le compte de Monsieur Bruno Costa. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Messieurs Pierre Sägesser et Philippe Milani, architectes à Peseux (Atelier d'architecture Pierre Sägesser et Philippe Milani Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création de balcons à la rue Emer-de-Vattel 25, article(s) 9261 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105146 pour le compte de Madame et Monsieur Teresa et Luigi Vincenzo Fiorentini. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Montmollin, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Aménagement d'un canal de fumée et de 2 couverts extérieurs avec un changement d'affectation (sauna) au chemin de Gratte-Semelle 22, article(s) 8858 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105319 pour le compte de Madame et Monsieur Sylvie et Pascal Savary. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Demarta, architecte à Cressier (bureau Le Carré Vert sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Ouverture d'une tabatière à la place des Halles 5, article(s) 5505 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105352 pour le compte de Madame Agnès Maria Bourquin. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Toralf Scharf, d'un permis de construire pour les tra-

(suite en colonne de droite)

Découvrez les projets durables de Neuchâtel

Des promenades urbaines le 2 juin

De la gare au lac, une promenade vous emmènera à la découverte de quartiers pionniers dans les énergies renouvelables. • **Photo : François Ducommun**

Des promenades urbaines à Neuchâtel et au Locle : c'est ce que propose, samedi 2 juin prochain, la plateforme Urbaine.ch, dédiée à l'urbanisme durable. De 10h à 12h, au départ soit de la place Gérard Bauer à Neuchâtel (à l'est de la poste de la gare CFF) soit de la place du 1er-Août au Locle, venez découvrir les projets urbains durables de votre ville.

A Neuchâtel, l'accent sera mis sur une visite des quartiers pionniers dans les énergies renouvelables ainsi que sur les nouveaux projets de Vieux-Châtel en compagnie des représentants de la Coopérative d'en face et de l'architecte urbaniste de la Ville de Neuchâtel, Fabien Coquillat. De la place Gérard Bauer au bord du lac, vous pourrez découvrir les projets mis en place pour améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Les promenades auront lieu dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable. Réservations souhaitées à urbaine@ecoparc.ch ou au tél 032 721 11 74. Il est aussi possible d'utiliser sa tablette ou son smartphone pour réaliser ces promenades de manière individuelle, à télécharger sur le site internet www.urbaine.ch/promenades.

Nouveaux locaux à la rue des Terreaux

Le Vestiaire Caritas a déménagé

Le Vestiaire Caritas est une boutique de seconde main, qui a pour objectifs de lutter contre le gaspillage et de proposer des articles de qualité à des prix très bon marché et accessibles à tous les budgets. Jusque-là situé aux Galeries Marval à Neuchâtel, le Vestiaire Caritas vient de déménager. La nouvelle boutique a ouvert ses portes la semaine dernière à la rue des Terreaux 5. L'inauguration officielle se déroulera le 5 juillet.

Le Vestiaire fonctionne avec une gérante et une équipe d'une trentaine de bénévoles pour le ramassage, le tri et la vente. Dans la boutique, on trouve principalement des vêtements, des chaussures, du linge de maison, mais aussi des petits meubles, de la vaisselle et des objets de décoration. Cette marchandise est apportée régulièrement par des donateurs, particuliers ou entreprises privées, directement au magasin. Des ramassages peuvent également être organisés (souvent le mardi) sur appel au magasin. Horaires d'ouverture : mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 14h à 17h30 et samedi, de 9h à 15h. Caritas recherche des bénévoles motivés pour aider au tri, à la vente et au service de ramassage. Plus d'informations : www.caritas-neuchatel.ch, rubrique bénévolat.

Enquêtes publiques (suite)

vaux suivants : Réfection de la toiture, remplacement de lucarnes par des Velux, au chemin de Trois-Portes 16, article(s) 9296 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104989. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 4 juin 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (bureau Laurent Castella Architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Changement d'affectation pour la création d'un appartement au 1er étage, à la place de dépôts à la rue des Moulins 4, article(s) 865 et 584 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105079 pour le compte de la Société Immobilière SA c/o Librairie-Papeterie Reymond. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 4 juin 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures met au concours un poste de

dessinateur-trice constructeur-trice à 100%

Service : Bureau technique.

Votre mission : Rattaché-e directement à l'ingénieur communal et à son adjoint, vous assurez les missions principales suivantes : gestion et suivi de projets de canalisation, d'entretien du domaine public et de projets particuliers ; établissement des rapports techniques en vue de demandes de crédit ; suivi technique et financier de projets ; établissement des appels d'offres et soumissions (SIMAP), appui aux citoyens, aux entreprises, aux professionnels dans les domaines touchant les infrastructures.

Délai de postulation : 3 juin 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

La Ville officielle

Rappel aux propriétaires

Taillez les arbres et arbustes

Nous rappelons aux propriétaires de la Ville de Neuchâtel qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 14 du règlement de police de la Ville de Neuchâtel, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Espace libre à laisser

Si des arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler ou faire tailler et de répéter l'opération autant que nécessaire tout au long de l'année et dès ce jour de manière à laisser un espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée.

Ces dispositions s'appliquent également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public. En cas de manquement, les branches hors gabarit seront coupées à vos frais. Nous vous signalons également que les arbres sont protégés par les articles 138 à 154 du règlement d'aménagement communal du 2 février 1998.

N'oubliez pas de contacter le Service des parcs et promenades de la Ville pour vos demandes d'autorisation d'abattage ou d'élagage. Pour tout complément d'information, vous pouvez nous joindre par téléphone au 032 717 86 60, ou par courriel à parcs_et_promenades.neuchatel@ne.ch

Terre des hommes

Marche de l'espoir

Terre des hommes organise ce dimanche 27 mai sa Marche de l'espoir sur les Jeunes-Rives. Il s'agit de marcher, pédaler, courir ou tourner en trottinette ou rollers pour la bonne cause sur une boucle de deux kilomètres tracée autour des Jeunes-Rives sûre et hors trafic. Chaque participant se trouve un parrain d'accord de verser une somme convenue d'avance (forfaitaire ou par boucle effectuée) que l'organisation humanitaire s'engage à affecter à ses programmes de santé mère-enfant à travers le monde. Départ entre 10h et 17h du préau du lycée Jean-Piaget (nouveau bâtiment). Il y aura à boire et à manger ainsi qu'un lâcher de ballons et des ateliers de grimage et de dessins! Renseignements sur www.tdh.ch/marche-espoir-neuchatel. Inscriptions sur place ou de préférence à l'avance par mail tdhneuchatel@gmail.com.

Des nouveautés au programme de l'été 2018

Les visites du château reprennent

L'ancienne chapelle du château et son décor peint figurent parmi les curiosités à découvrir cette année. • **Photo: sp**

Avis aux amatrices et amateurs d'histoire, d'architecture et de lieux insolites: avec les beaux jours, les visites guidées du château de Neuchâtel ont repris de plus belle. D'une durée de 45 minutes pour le prix de 5 francs (gratuit pour les moins de 16 ans), elles sont proposées, de juin jusqu'au 30 septembre, du mardi au dimanche à 14h, 15h, 16h et 17h Les guides attendent les visiteurs sous le porche du château. Cette année, deux nouveautés sont proposées aux visiteurs. Ils ont la possibilité de découvrir l'ancienne chapelle du château et son décor peint, dont une partie date du XVII[e] siècle. Il est aussi proposé, à la suite de la visite de 17h, de découvrir la Tour des prisons, son histoire, son cachot et, bien entendu, la magnifique vue panoramique qu'elle offre sur la région.

Offre d'emploi

Le paysage de l'énergie est en profonde mutation en raison de plusieurs processus: d'une part l'impératif de freiner le changement climatique à travers une stratégie devant aboutir à la société à 2000W vers 2050 et, d'autre part, les rapides évolutions sur le plan technologique et économique. Ces processus bouleversent les anciens modèles de gestion de l'énergie au profit d'une production d'électricité décentralisée, de la possibilité d'autoconsommation, d'une mobilité avec des véhicules partagés et bien d'autres options générant des conceptions innovantes autour de l'énergie avec, pour corollaire, d'importants effets sur notre société.

Suite au départ à la retraite du titulaire, et afin d'accompagner ces défis complexes et de saisir les opportunités, la Direction de l'Urbanisme met au concours le poste de

délégué-e à l'énergie à 100%

Mission: Ce poste est directement subordonné à la Conseillère communale en charge de l'urbanisme.

La mission comprendra, notamment, les tâches suivantes:

- Assurer conseil et soutien à la Conseillère communale et, de manière transversale, à toute l'administration et autorités communales ainsi qu'aux partenaires externes dans le domaine de l'énergie, au sens large.
- Gérer le programme communal de stratégie énergétique 2035.
- Assurer l'information et la communication en lien avec l'énergie.

Délai de postulation: 28 mai 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Echos

- Mardi 15 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration, a représenté les Autorités communales lors de l'Assemblée générale de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel.
- Mardi 15 mai, M. Antoine de Montmollin, président du Conseil général, a représenté les Autorités communales lors des assises annuelles de l'Association cantonale neuchâteloise des Installateurs-Electriciens.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M[mes] et MM. Annamarie et Salvatore Orlando-Krebs, à Anne-Marie et Blaise Duport-Robert-Nicoud à l'occasion de leur 50[e] anniversaire de mariage, à Greti et Enrico Bianchi-Stern à l'occasion de leur 55[e] anniversaire de mariage, ainsi qu'à Marianne et André Zweilin-Cosandey à l'occasion de leur 60[e] anniversaire de mariage.
- Le Conseil communal a présenté ses compliments à M[me] Lidia Tili ainsi qu'à M[me] Alice Reber, à l'occasion de leur entrée dans leur 100[e] année.

Serrières

Le jardin Russ en fête samedi

C'est la fête ce samedi au jardin Hermann Russ, à Serrières. Organisée par l'espace de dialogue et de gestion participative, la journée démarre à 11h par une visite guidée du jardin, par le Service des parcs et promenades de la Ville, se poursuit par une partie officielle à midi avec un discours du conseiller communal Thomas Facchinetti, et sera marquée à 14h30 par un lâcher de coccinelles. Animations enfants et ados, musique, échange de vignettes Panini, restauration et buvette.

Jardin botanique

La Festa della Repubblica le 2 juin

Venez participer le 2 juin à la Journée italienne «Festa della Repubblica» au Jardin botanique. Dès midi, de la cuisine et diverses spécialités italiennes vous seront proposées. L'après-midi débutera par une intervention sur la Libera Terra autour du thème des terres agricoles confisquées à la mafia, puis sera suivi par le Canti contadini par le Chœur i Cantamille. Une animation accueillera petits et grands pour apprendre à confectionner ses pâtes maison. Enfin, à 16h00, une conférence sera donnée sur «plantes et jardins dans l'art italien: tout un art». Durant toute la journée, animations pour les enfants et diverses expositions seront présentes.

Semaine du 23 au 29 mai 2018

Trois sorties cinéma

En guerre

La direction de l'usine Perrin Industrie décide de fermer totalement son site, malgré de lourds sacrifices financiers de la part des salariés et un bénéfice record. Accord bafoué, promesses non respectées, les 1100 collaborateurs, emmenés par leur porte-parole Laurent Amédéo (Vincent Lindon), refusent cette décision brutale. Ils décident de se mobiliser pour sauver leur emploi. | **Bio**

La révolution silencieuse

Berlin ouest, en 1956. Lors d'une séance de cinéma, Tho et Kurth lycéens découvrent le soulèvement de Budapest. En l'honneur des victimes, toute la classe désire faire une minute de silence. Ce qui semble aller de soi pour ces lycéens, ne l'est pas pour le restant de l'école. Cette minute de silence devient une affaire d'Etat, qui va faire basculer des vies. Face à un gouvernement est-allemand déterminé à punir les responsables, les 19 élèves devront affronter toutes les menaces et rester solidaires. | **Rex**

Plaire, aimer et courir vite

Agé de 20 ans, Arthur est étudiant à Rennes. Sa vie bascule le jour où il rencontre Jacques, un écrivain qui habite à Paris avec son jeune fils. Le temps d'un été, Arthur et Jacques vont se plaire et s'aimer. Mais cet amour, Jacques sait qu'il faut le vivre vite, très vite. | **Bio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Nathalie Ménétrey
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Cathy Ecabert
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans) : *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h ; piscines extérieures du 10.05 au 02.09, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 26 et dimanche 27 mai

Collégiale, di 27.05, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 24.05, 10h, méditation, salle du refuge.

Valangines, di 27.05, 10h, culte avec sainte cène.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre, di 27.05, 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont, di 27.05, 11h15, culte avec sainte cène.

Serrières, di 27.05, 10h, culte avec sainte cène, avec le groupe de l'éveil à la foi.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 26.05, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 27.05, 10h (confirmation) et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, di 27.05, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 26.05, 17h, messe; di 27.05, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 26.05, 18h30, messe; di 27.05, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 27.05, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 27.05, 18h, célébration.

Publicité

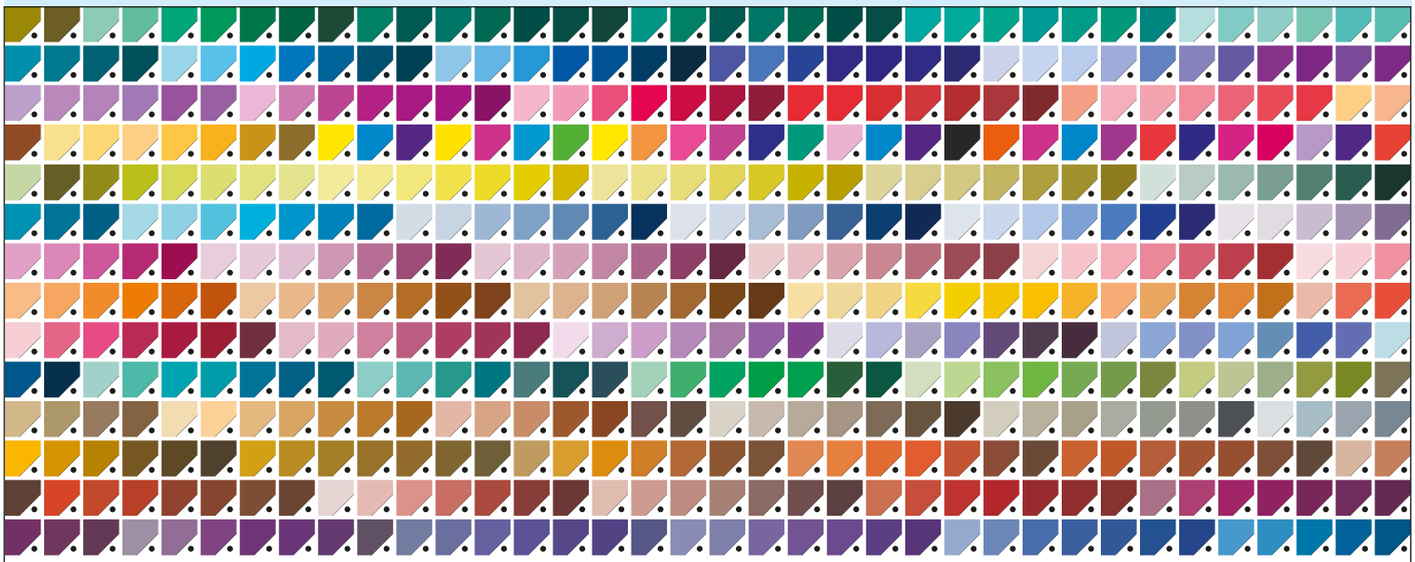

Vive l'imprimerie !

Messeiller SA • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel
T 032 725 12 96 • F 032 724 19 37 • www.messeiller.ch

Le stade de la Maladière a connu une affluence record lundi : ils étaient 9212 à venir acclamer Xamax

La Maladière bondée pour fêter Xamax

Co-organisée par la Ville de Neuchâtel et le club, la fête en l'honneur de l'ascension de Neuchâtel Xamax FCS en Super League a rencontré un vif succès. Dès 11h, le public a afflué sur l'esplanade de la Maladière, où plusieurs concerts se sont succédé dans une ambiance des plus festives. Drapeaux, fumigènes et bonne humeur étaient au rendez-vous. Après avoir battu Wil sur le score écrasant de 6-3, les joueurs de Xamax ont reçu la Coupe de Challenge League au cœur du stade de la Maladière. L'équipe a ensuite rejoint ses supporters sur l'esplanade pour célébrer sa promotion. Une fête d'autant plus belle si l'on pense à la fulgurante remontée des « rouge et noir », qui en six ans sont passés de la 2e ligue interrégionale pour retrouver enfin l'élite du football suisse.
Retrouvez notre galerie photos sur www.neuchatelville.ch

Champions de Challenge League 2018, les joueurs de Neuchâtel Xamax FCS ont reçu la Coupe à l'issue du dernier match du championnat, sur le gazon du stade de la Maladière. • **Photos : Stefano Iori**

Les supporters, parfois très jeunes, arboraient fièrement les couleurs de leur club de cœur.

Le Conseil communal de la Ville presque au complet trinque avec Christian Binggeli, président de Neuchâtel Xamax FCS.

La foule en liesse a acclamé les héros brandissant la Coupe sur la scène de l'esplanade de la Maladière.

Pour compléter leur panoplie rouge et noir, les enfants ont pu se faire grimer le fanion de Xamax sur les joues.